



AVIS DE MISE A DISPOSITION

Le public est informé que par délibération du 4/07/2017, visée en Préfecture le 13/07/2017, le Conseil Communautaire de la Communauté

d'agglomération Loire Forez a prescrit une modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Montverduin. Le dossier de la modification simplifiée du PLU et un registre, où seront consignées les observations, remarques et suggestions du public, sont mis à la disposition du public durant un mois, soit du 6 novembre 2017 au 8 décembre 2017 :

• En Mairie de Montverduin, Le Bourg - 42130 Montverduin, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie soit :

- Lundi de 14 h 30 à 16 h 30
- Mardi, mercredi et vendredi de 9 h 00 à 11 h 30
- Jeudi de 16 h 30 à 18 h 30

• Et au siège de la Communauté d'Agglomération Loire Forez, 17, boulevard de la Préfecture - 42605 Montbrison, aux jours et heures habituels d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00
- Du lundi au jeudi de 13 h 30 à 17 h 00
- Le vendredi de 13 h 30 à 16 h 30

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet.

Le dossier de mise à disposition sera consultable sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Loire Forez : www.loireforez.fr. Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier auprès de la Communauté d'Agglomération Loire Forez ou de la Mairie de Montverduin dès l'ouverture de la mise à disposition.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès du service planification urbaine de la Communauté d'agglomération Loire Forez : planification@loireforez.fr

Pour le Président, Par délégation,
Le Vice-Président en charge de la planification,
l'Urbanisme et l'ADS, Eric LARDON

847587000

Enquêtes publiques



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Enquête publique relative
à la révision générale
du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
de la commune de Genilac

Le public est informé qu'une enquête publique est organisée sur le projet de PLU de la Commune de Genilac du lundi 23 octobre 2017 à partir de 9 h 00 au vendredi 24 novembre 2017 jusqu'à 16 h 00 inclus, soit pendant 33 jours consécutifs.

La personne responsable du projet est Monsieur le Président de Saint-Etienne Métropole (Direction Aménagement du territoire - Service Prospective Etude et Planification).

A l'issue de l'enquête, le projet de Plan Local d'Urbanisme, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire, sera soumis à l'approbation du Conseil de Communauté de Saint-Etienne Métropole.

Monsieur Pierre-Bernard TEYSSIER a été désigné Commissaire-Enquêteur par le président du Tribunal Administratif de Lyon.

La Mairie de Genilac est désignée siège de l'enquête.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le Commissaire-Enquêteur, seront tenus à la disposition du public du lundi 23 octobre 2017 à partir de 9 h 00 au vendredi 24 novembre 2017 jusqu'à 16 h 00 inclus :

• A la Mairie de Genilac - 45, rue René Mahinc - 42800 Genilac,
- Les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30

- à l'exception du vendredi 24 novembre 2017 où l'enquête publique se terminera à 16 h 00.

• Au siège de SAINT-ETIENNE METROPOLE - 2, avenue Gruner - 42000 Saint-Etienne,
- Les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00,

- les vendredis de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30

- à l'exception du vendredi 24 novembre 2017 où l'enquête publique se terminera à 16 h 00.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions :

- Sur le registre ouvert à cet effet par le Commissaire-Enquêteur à la Mairie de Genilac,

- Lors des permanences du Commissaire-Enquêteur en mairie.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions :

- Sur le registre ouvert à cet effet par le Commissaire-Enquêteur à la Communauté Urbaine de SAINT-ETIENNE METROPOLE,

- Sur le site internet de la Communauté urbaine de Saint-Etienne Métropole à l'adresse suivante : <http://www.saint-etienne-metropole.fr>

Le public pourra aussi faire part de ses observations, propositions et contre-propositions par correspondance à l'attention de Monsieur le Commissaire-Enquêteur, Commune de Genilac - 45, rue René Mahinc - 42800 Genilac.

Le dossier d'enquête publique sera également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de la Communauté Urbaine de SAINT-ETIENNE METROPOLE à l'adresse suivante :

<http://www.saint-etienne-metropole.fr>, et accessible depuis un poste informatique à l'accueil de SAINT-ETIENNE METROPOLE (2, avenue Gruner - 42000 Saint-Etienne).

847587000

847587000

847587000

847587000

847587000

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Communauté Urbaine de SAINT-ETIENNE METROPOLE dès la publication du présent avis.

Le Commissaire-Enquêteur sera présent à la Mairie de Genilac pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- Le lundi 23 octobre 2017 de 09 h 00 à 12 h 00
- le vendredi 27 octobre 2017 de 09 h 00 à 12 h 00
- le lundi 30 octobre 2017 de 14 h 00 à 17 h 00
- le mercredi 08 novembre 2017 de 09 h 00 à 12 h 00
- le mardi 14 novembre 2017 de 09 h 00 à 12 h 00
- le vendredi 24 novembre 2017 de 14 h 00 à 16 h 00

A l'issue de l'enquête et dans un délai d'un mois, le Commissaire-Enquêteur adressera une copie de son rapport et de ses conclusions au Président du Tribunal Administratif de Lyon et au Président de SAINT-ETIENNE METROPOLE. Ce dernier transmettra une copie du rapport et des conclusions du Commissaire-Enquêteur au Préfet et à la Mairie de Genilac pour y être sans délai, tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Dans les mêmes conditions ces documents seront accessibles au siège de SAINT-ETIENNE METROPOLE et sur son site internet à l'adresse suivante : <http://www.saint-etienne-metropole.fr>

842089100

842089100

842089100

842089100

842089100

842089100

842089100

842089100

842089100

842089100

842089100

842089100

842089100

842089100

842089100

842089100

842089100

842089100

842089100

842089100

842089100

842089100

842089100

842089100

842089100

842089100

842089100

842089100

842089100

842089100

842089100

842089100

842089100

842089100

842089100

842089100

842089100

842089100

842089100

842089100

842089100

842089100

842089100

842089100

842089100

842089100

842089100

842089100

842089100

- le vendredi 24 novembre 2017 de 09 heures à 12 heures,
A la Mairie de Rochetaillée - le mardi 05 décembre 2017 de 09 heures à 12 heures.

A l'issue de l'enquête et dans un délai d'un mois, le Commissaire-Enquêteur adressera une copie de son rapport et de ses conclusions au Président du Tribunal Administratif de Lyon et au Président de Saint-Etienne Métropole.

Ce dernier transmettra une copie durapport et des conclusions du Commissaire enquêteur au Préfet et au Maire de Saint-Etienne pour y être sans délai, tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Dans les mêmes conditions ces documents seront accessibles au siège de Saint-Etienne Métropole et sur son site internet à l'adresse suivante <http://www.saint-etienne-metropole.fr>

Le présent avis sera affiché quinze jours au moins avant le début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci à l'Hôtel de ville de Saint-Etienne, en mairie annexe de Saint-Victor-sur-Loire, en Mairie de Rochetaillée, ainsi qu'au siège de Saint-Etienne Métropole, en un lieu accessible au public en tout temps.

846682700

846682700

846682700

846682700

846682700

846682700

846682700

846682700

846682700

846682700

846682700

846682700

846682700

846682700

846682700

846682700

846682700

846682700

846682700

846682700

846682700

846682700

846682700

846682700

846682700

846682700

846682700

846682700

846682700

846682700

846682700

846682700

846682700

846682700

846682700

846682700

846682700

846682700

846682700

846682700

846682700

846682700

846682700

846682700

846682700

846682700

846682700

846682700

846682700

846682700